

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulon, le 22 février 2024

ÉNERGIE

Bouclier tarifaire pour les habitants des logements sociaux des quartiers Berthe et La Beaucaire

Le prix du gaz a atteint des sommets, notamment en raison de la guerre en Ukraine, entraînant une hausse importante du prix de vente de la chaleur que les habitants raccordés ont subie de plein fouet à travers les charges.

Le préfet du Var et le président du SITTOMAT ont été alertés par des associations de locataires.

À la suite de la réception, à sa demande, d'une délégation de locataires, le préfet a saisi le président du SITTOMAT, afin de permettre aux occupants de logements sociaux des quartiers de Berthe et de la Beaucaire, de bénéficier de mesures gouvernementales leur permettant d'alléger leur facture d'énergie.

C'est ainsi que ces habitants pourront bénéficier du dispositif du « bouclier tarifaire » pour un montant total 1 091 986 €, qui a été alloué au bailleur Toulon Habitat Méditerranée (TPM) dont dépendent les logements concernés.

Enfin, le 31 janvier 2024, après négociation avec son délégataire, le SITTOMAT a voté une nouvelle révision de prix avec des indices plus représentatifs de l'activité d'un réseau de chaleur. Cette nouvelle formule, qui n'est plus indexée sur le prix du gaz conduit à un prix en juillet 2023 de 43.52 €/MWh, alors qu'en décembre 2021 l'ancienne formule conduisait à un prix de 50.11€/MWh.

Ces mesures permettront aux locataires de Berthe et de la Beaucaire, fortement pénalisés par l'augmentation du coût de l'énergie, de voir leurs factures diminuer sensiblement.

**Service de la communication interministérielle
de l'État en département**